

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DU MAYO- REY

 COMMUNE DE MADINGRING

 SECRETARIAT GENERAL

 COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
 REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 NORTH REGION

 MAYO- REY DIVISION

 MADINGRING COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 INTERNAL TENDER BORD

 MAYO- REY DIVISION

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 13/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 DU 30/05/2023

POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BONGO-WAHOULA-YAGOYE (18,500 Km), COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD.

(En procédure d'urgence)

1. OBJET

Le Maire de la Commune de Madingring (Autorité Contractante) lance, un Appel d'Offre National Ouvert pour le contrôle des travaux d'entretien de la route communale Bongo-Wahoula –Yagoye (18,500 Km) en trois phases dans la Commune de Madingring, Département du Mayo Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence).

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent : les missions suivantes :

- **Mission 1 DET** : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- **Mission 2 CCR** : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- **Mission 3 AOR** : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun et qualifiés pour les dites prestations.

4. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercice 2023 et suivant pour un montant de **18 000 000 FCFA TTC** (Dix-huit millions) de FCFA TTC.

5. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général sis à l'hôtel de Ville de MADINGRING dès publication.

6. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général sis à l'hôtel de Ville de MADINGRING, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

7. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général sis à l'hôtel de Ville de Madingring au plus tard le **22/06/2023 à 10 Heures** et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 13/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 DU 30/05/2023

POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BONGO-WAHOUA-YAGOYE (18,500 Km), COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD.

(En procédure d'urgence)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de **120 (cent vingt) jours** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant de caution est fixé à **Trois cent soixante mille (360 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, peut entraîner le rejet de l'offre

9. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de **soixante-dix (70) points sur cent (100)**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/06/2023 à 10 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de MADINGRING, sise dans les locaux de l'Hôtel de Ville de MADINGRING.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

10. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximal d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Vingt un (21) mois**.

11. PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION :

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

11.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit de :

01. Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;

02. Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;

03. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;

04. Note technique inférieure à 70/100 ;

05. Absence d'un prix unitaire quantifié.

11.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objet de l'Appel d'Offres. Ils porteront sur :

01. Présentation du dossier	05 pts
02. Référence des consultants pertinentes pour la mission	10 pts
03. Plan de travail et méthodologie proposés aux termes de références	15 pts
04 Qualification et compétence du personnel clé (référence, qualification et CV)	50 pts
05 Moyens matériel	15 pts

02	l'opérateur de l'offre	20 brt
03	les conditions de vente et les modalités de paiement	12 brt
03	la date limite pour faire une offre	10 brt
03	la date limite pour faire une offre	20 brt

Les offres sont valides à partir de la date limite fixée par l'offreur ou le demandeur, mais elles doivent être faites dans les conditions spécifiées dans l'offre.

III. Conditions d'admission

- 02. Les personnes qui ont été admises à l'école sont autorisées à y étudier.
- 04. Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier.
- 03. Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier.
- 05. Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier.

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes : elles doivent être en mesure de répondre aux exigences de l'école et doivent être en mesure de répondre aux exigences de l'école.

IV. Conditions d'admission

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier :

V. CONDITIONS D'ADMISSION

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

VI. CONDITIONS D'ADMISSION

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

7. CONDITIONS D'ADMISSION

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

Les personnes qui ont obtenu un diplôme sont autorisées à y étudier, mais elles doivent respecter les conditions suivantes :

« A.N. OPAKIS DU EN SERVICE DE DEBORINGEMENT »

(En blocage ou au rang)

DON UN OVAM RE' REGION DU NORD

TINENT DE MANDINGUE, COMMUNE DE MANDINGUE, DEPARTEMENT

DU GE CONTOUR DES TRAVAILLEURS DE LA ROUTE BOUC-

DOSSIER D'ABER D'OFFICE JANOTAN SEAREI

DOSSIER D'ABER D'OFFICE JANOTAN SEAREI

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

(Voir grille d'évaluation en annexe)

12. ATTRIBUTION

Le Maire de la Commune de MADINGRING attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Ce Bureau d'étude technique devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la mieux-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

13. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MADINGRING et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo Rey.

Ampliations :

- MINMAP/MAYO-REY
- ARMP/NO
- DDTP/MR
- CIPM/MADGR
- AFFICHAGE

MADINGRING, le 30/05/2023

LE MAIRE

(Autorité Contractante)



*Dinabou Mafing Marie
Gue Gamedu Dominique*